

# **Stopper la croissance excessive des dépenses de l'Etat – stopper la bureaucratie et le flot de règlementations**



**Document stratégique de l'Union démocratique du centre  
concernant la politique financière de la Confédération**

**Novembre 2016**

## **Table des matières**

<b>Situation initiale.....</b>	<b>3</b>
<b>1. La politique financière du centre-gauche affecte la croissance économique et la prospérité.....</b>	<b>4</b>
1.1. Le coût de l'Etat augmente chaque année .....	4
1.2. La croissance des dépenses de la Confédération étouffe l'économie et les citoyens ..	5
1.3. L'expansion de l'Etat menace le remboursement de la dette.....	7
<b>2. Exigences de l'UDC.....</b>	<b>9</b>
2.1. Réduction immédiate et durable des dépenses de l'Etat .....	9
2.1.1. Economiser dans les secteurs qui ont connu la plus forte croissance.....	10
2.1.2. Réduction de l'administration fédérale .....	12
2.1.3. Réduction des dépenses liées .....	14
2.2. Ne pas assouplir le frein à l'endettement.....	15
2.3. Economiser dans l'administration et non pas sur le terrain et au détriment de la sécurité .....	16
2.4. Budgétiser sur la base d'hypothèses réalistes concernant le renchérissement .....	18
2.5. Les problèmes structurels de notre système de rente doivent être résolus .....	18
2.6. Le Conseil fédéral et le Parlement doivent être placés en face de leurs responsabilités.....	20
L'UDC veut restreindre le service public et étrangler l'Etat par des économies .....	21
L'UDC veut économiser partout, sauf dans l'armée et dans l'agriculture .....	21
L'UDC veut surtout économiser dans la formation .....	22
L'UDC veut réduire les rentes .....	22
L'UDC fait passer les petits à la caisse alors qu'elle fait des cadeaux fiscaux par milliards aux sociétés internationales.....	22
<b>4. Les principes de l'UDC en politique financière .....</b>	<b>24</b>

## **Situation initiale**

Durant les 26 ans écoulés les dépenses de la Confédération ont plus que doublé en passant de 31,6 (1990) à 67,1 milliards de francs (2016). On ne voit pas la fin de cette croissance: selon le plan financier de la législature 2017-2019<sup>1</sup> les dépenses de l'Etat continueront d'augmenter d'environ 2,7% en moyenne annuelle pour atteindre 75,4 milliards de francs en 2019. L'augmentation des dépenses durant la période de cette législature dépasse donc largement la progression pronostiquée du PIB (2,2%), si bien qu'elle doit être qualifiée de disproportionnée.

**Résultat: l'année prochaine déjà le budget fédéral bascule dans les chiffres rouges. Le Conseil fédéral prévoit un déficit de 619 millions de francs. Mais au lieu de réduire ses charges et de ménager les ressources restantes face à cette menace de déficit – ce qui paraît logique en pareille situation – la Confédération augmente joyeusement ses dépenses de 2,7% pour les porter à 69 milliards en 2017. Si la Confédération ne comptabilisait pas 400 millions de francs au titre des "charges extraordinaires" pour éluder le frein à l'endettement et les mesures d'économie qu'il impose, le budget 2017 ne serait déjà plus conforme au frein à l'endettement. Mais malgré cette lamentable astuce comptable, le budget fédéral présentera selon les estimations les plus récentes un découvert de 1,5 à 1,9 milliard de francs à partir de 2018. Si ces prévisions inquiétantes ne provoquent pas des mesures de correction immédiates, la Suisse augmentera à nouveau sa dette publique pour la première fois depuis 10 ans.**

C'est une vérité de la Palice: celui qui dépense plus d'argent qu'il en gagne, s'endette. La grande majorité des ménages privés respectent cette règle fort simple, car chacun sait qu'il est très difficile de sortir du piège de l'endettement. L'UDC est d'avis que le budget de la Confédération suisse doit lui aussi être géré selon ce principe.

Le Conseil fédéral et le Parlement sont liés au principe constitutionnel du **frein à l'endettement** (art. 126 cst.) en établissant le budget de l'Etat. Cette règle de base exige que les dépenses ne doivent pas dépasser les recettes durant un cycle conjoncturel. En d'autres termes, **des déficits conjoncturels sont permis**, par ex., pendant une période de récession, mais doivent être compensés sur l'ensemble du cycle conjoncturel. Le frein à l'endettement a eu pour effet que depuis 2006 la Confédération ne présente plus de déficit structurel (donc de déficit non conforme au frein à l'endettement). **C'est dire que cette institution est une histoire à succès et qu'il est hors de question de la miner.**

Voter UDC, c'est opter un parti qui, au-delà des objectifs minimaux du frein à l'endettement, s'engage pour un Etat qui ne dépense pas plus qu'il encaisse – une règle qui vaut aussi en des périodes économiquement difficiles. **Cet objectif doit être atteint en priorité par une réduction des dépenses. En revanche, l'UDC s'oppose catégoriquement à toute nouvelle augmentation des recettes par des hausses des impôts et redevances.**

<sup>1</sup> URL: [https://www.efv.admin.ch/dam/efv/de/dokumente/finanzberichterstattung/finanzplaene/Legislaturfinanzplan2017%E2%80%932019.pdf.download.pdf/LFP2017-2019\\_d.pdf](https://www.efv.admin.ch/dam/efv/de/dokumente/finanzberichterstattung/finanzplaene/Legislaturfinanzplan2017%E2%80%932019.pdf.download.pdf/LFP2017-2019_d.pdf).

## **1. La politique financière du centre-gauche affecte la croissance économique et la prospérité**

L'UDC est d'avis que la politique financière et fiscale de la Suisse doit être conçue de manière à assurer la croissance de l'économie, la création d'emplois et la prospérité de la société. Une croissance économique durable n'est possible que si l'Etat travaille avec un budget équilibré et des finances saines et s'il ménage à ses citoyennes et citoyens ainsi qu'à l'économie une marge de manœuvre suffisante.

En comparaison internationale l'économie suisse semble encore en relativement bonne situation. Cet aperçu instantané fait cependant oublier que les conditions se sont sensiblement détériorées ces dernières années, tant pour l'industrie que pour la population de la Suisse. Cela fait longtemps que la Suisse n'est plus en tête des classements internationaux. L'économie et la population ressentent très nettement les effets de la hausse constante des impôts et redevances.

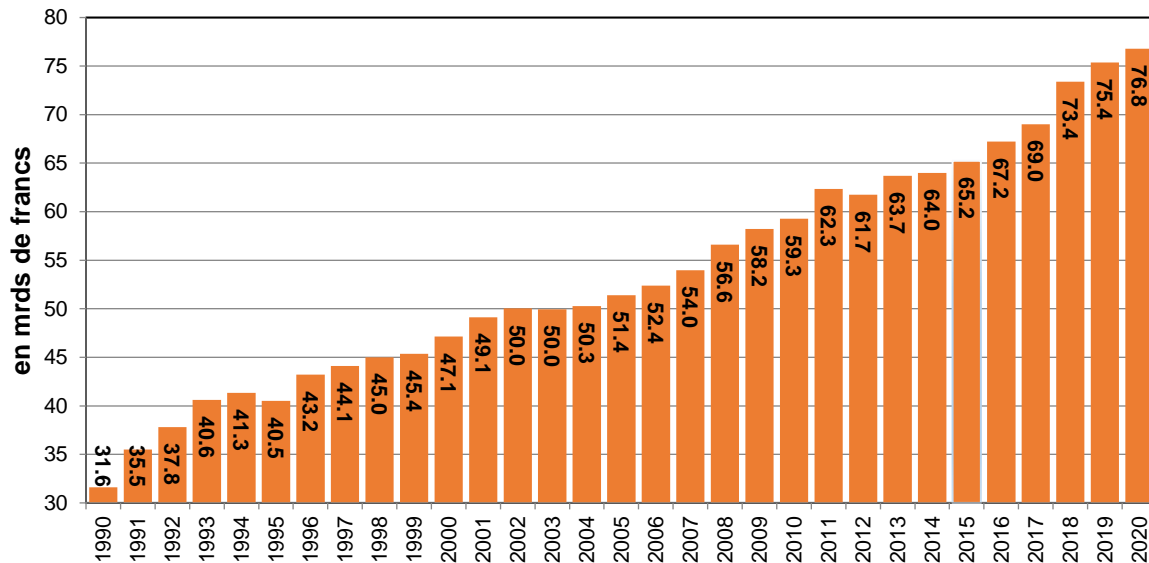
La manie régulatrice du centre-gauche politique ne connaît pas de limite. Des prescriptions et interdictions sans cesse nouvelles restreignent notre liberté individuelle et traînent derrière elles une queue interminable de lois et de régulations. Invoquant le prétexte de législations internationales, le centre-gauche est toujours présent quand il s'agit d'introduire en Suisse des régulations étrangères insensées dont le principal effet est d'alourdir les contraintes bureaucratiques et les charges financières. Citons à titre d'exemple la place financière suisse qui, depuis des années, est principalement occupée à reprendre des législations UE et les surréglementations qui s'ensuivent. La nouvelle loi sur les services financiers est un bel exemple à ce sujet. Croyant aveuglément en la toute-puissance de l'Etat, le centre-gauche est responsable de l'augmentation des dépenses publiques de plusieurs points-% par an, une hausse qui dépasse même souvent la croissance économique du pays.

Cette politique affecte la croissance économique et la prospérité de la Suisse. L'Etat a constamment besoin de nouvelles ressources, donc augmente les impôts et redevances pour financer ses nouvelles activités de contrôle et de régulation. Il met en marche un mécanisme dangereux qui compromet à moyen et à long terme la réduction de la dette publique. La seule manière d'éviter ce développement est d'apporter enfin des corrections à la politique financière de la Confédération et de stopper l'expansion de l'Etat. Voilà les engagements de l'UDC.

La politique financière et fiscale de la Suisse doit être conçue de manière à permettre la croissance de l'économie. Cela signifie en clair que l'Etat doit réduire ses dépenses et, partant, alléger le fardeau des impôts et redevances.

### **1.1. Le coût de l'Etat augmente chaque année**

En 1990 la Confédération affichait des dépenses d'environ 31,6 milliards de francs. En 2017, ce seront 69 milliards de francs. Les dépenses de la Confédération auront donc progressé entre 1990 et 2017 de 118% (plus 37,4 milliards de francs en valeur absolue). En moins de 30 ans elles auront plus que doublé. Si la croissance des dépenses fédérales continue d'augmenter au même rythme, nous serions confrontés dans 10 ans à un budget fédéral de plus de 100 milliards de francs.



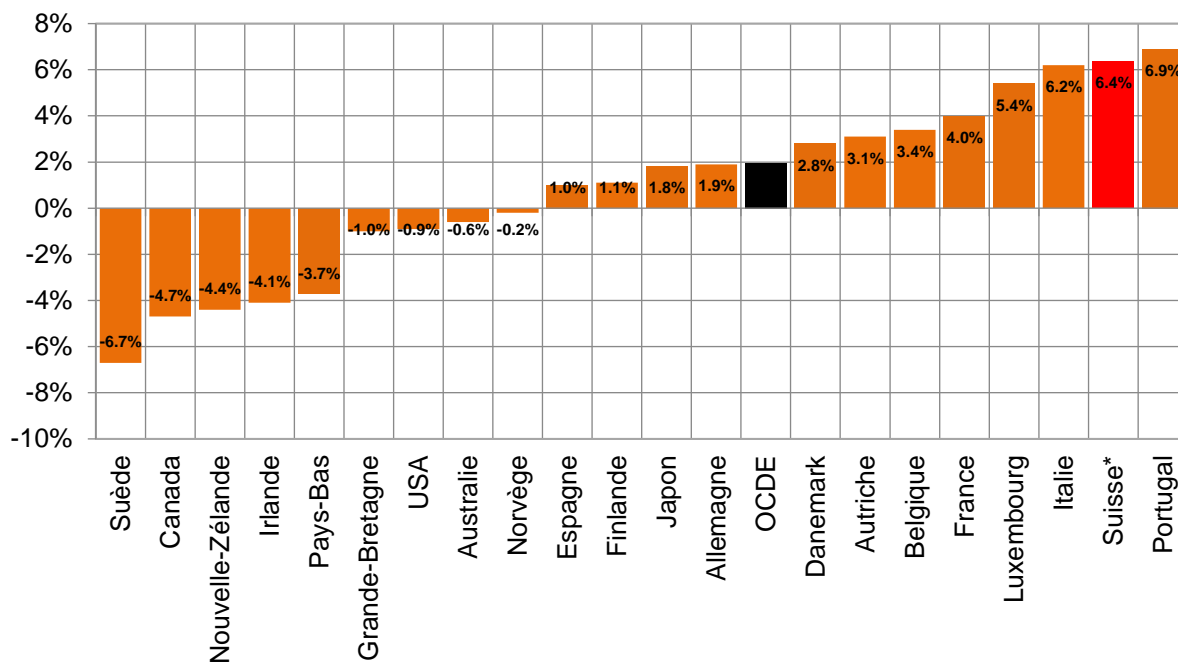
Croissance des dépenses de la Confédération 1990-2020. Source: Administration fédérale des finances

## 1.2. La croissance des dépenses de la Confédération étouffe l'économie et les citoyens

La hausse constante des dépenses publiques a pour les citoyennes et citoyens la désagréable conséquence que l'Etat doit constamment augmenter les impôts et redevances pour éviter un déficit permanent. Le fardeau des impôts et redevances se mesure moyennant la quote-part fiscale qui exprime la somme des impôts et redevances par rapport au produit intérieur brut (PIB). La méthode de calcul de la Confédération repose cependant sur celle de l'OCDE qui ne tient pas compte des prélèvements obligatoires pour des institutions privées – caisses de pension, assurances-maladies, assurances-accidents, etc. – et qui donne donc systématiquement un résultat trop bas. L'association économique *economiesuisse* a corrigé les données fédérales dans ce sens, offrant ainsi une estimation beaucoup plus réaliste de la charge des impôts et redevances.

Les derniers chiffres disponibles indiquent que la quote-part fiscale de la Suisse a progressé entre 1990 et 2012 à une vitesse disproportionnée, à savoir de 6,4 points-% pour atteindre 39,6%.<sup>2</sup> Seul le Portugal a connu durant la même période une progression encore plus importante de sa charge d'impôts et de redevances.

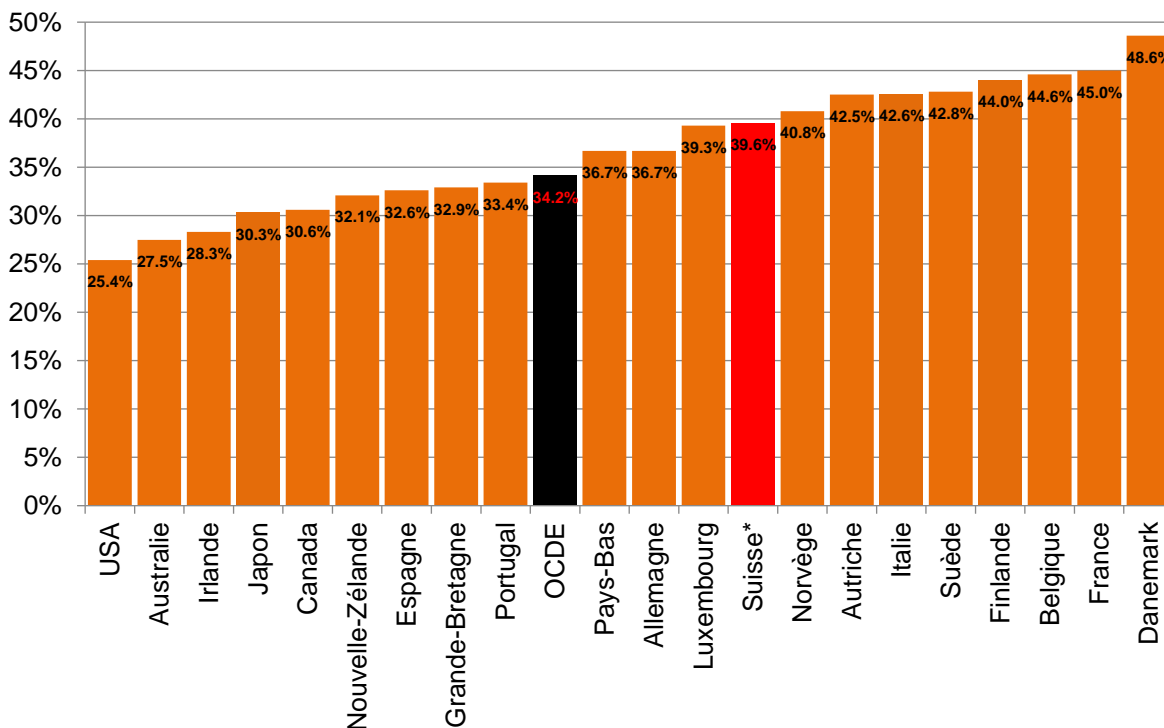
<sup>2</sup> Y compris les cotisations aux caisses de pension, assurances-maladies, assurances-accidents, etc.



\*Quote-part fiscale 2012 y c. tous les impôts et redevances

Développement de la quote-part fiscale 1990-2013 en comparaison internationale. Source: economiesuisse

La conséquence de cette hausse de la quote-part fiscale est que, même en chiffres absolus, la Suisse dépasse aujourd'hui avec un taux de près de 40% largement la moyenne de 34,2% des Etats membres de l'OCDE.



\*Quote-part fiscale 2012 y c. tous les impôts et redevances

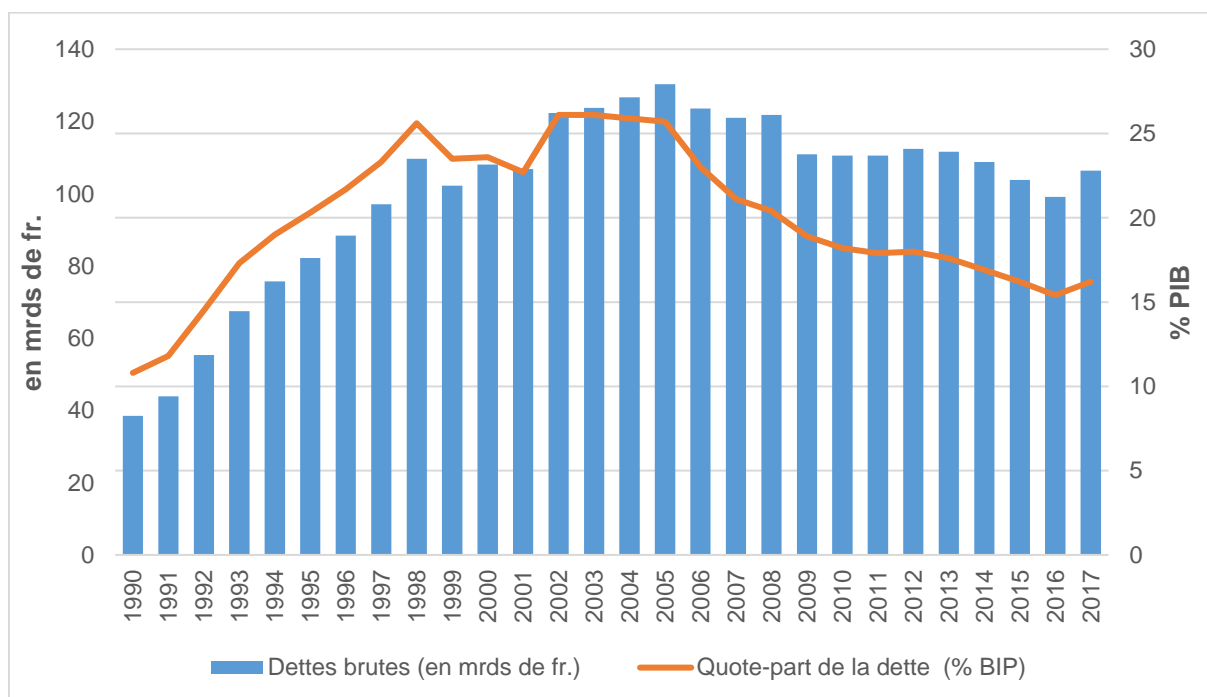
Comparaison internationale des quotes-parts fiscales (2013). Source: economiesuisse

Ces chiffres signifient concrètement que sur chaque franc gagné l'Etat prélève près de 40 centimes au titre des impôts, taxes, redevances et primes d'assurances obligatoires. En d'autres termes, de janvier à avril les Suissesses et les Suissesses travaillent exclusivement pour alimenter l'Etat. Les chiffres d'economiesuisse reposent de surcroît sur des estimations prudentes. Avenir Suisse a même calculé une quote-part d'impôts et de redevances d'environ 55% par personne adulte! En d'autres termes, l'utilisation de plus de la moitié du revenu d'une personne est déterminée par l'Etat!<sup>3</sup>

Cette quote-part est beaucoup trop élevée et doit absolument être ramenée à un niveau supportable. Conformément à l'idée d'un Etat d'essence libérale et misant sur la responsabilité individuelle, les citoyennes et citoyens doivent pouvoir engager leur argent le plus librement possible et à des fins qui leur semblent utiles.

### 1.3. L'expansion de l'Etat menace le remboursement de la dette

Cela fait longtemps que l'UDC plaide en faveur d'une plus grande retenue en termes de dépenses publiques. Face à la dette énorme de 104 milliards de francs de la Confédération, il ne faut plus tarder d'agir. Nous payons actuellement 45 francs d'intérêts par seconde pour le service de cette dette<sup>4</sup> – de l'argent dépensé de manière parfaitement inutile. La Suisse profite encore d'un niveau extrêmement bas des taux d'intérêt, mais une hausse est d'ores et déjà prévisible. C'est à la générosité facile du centre-gauche que l'on doit l'explosion de la dette publique entre 1990 et 2005 (de 39 milliards à 130 milliards de francs, soit un triplement de la dette en seulement 15 ans). Il a fallu l'introduction le **frein en l'endettement** en 2003 pour casser la spirale des découverts financiers.



Dettes brutes de la Confédération en milliards de francs et en pour cent du PIB 1990-2017.

Source: Administration fédérale des finances

Lorsque le frein à l'endettement a été introduit en 2003, les dettes brutes de la Confédération se montaient à 124 milliards de francs. Elles ont entre-temps (fin 2015) été ramenées à près de 104 milliards. Parallèlement la quote-part de l'endettement est tombée de 26,1 à 16,2% du

<sup>3</sup> Source: avenir suisse, Mythos Tiefsteuerland <http://www.avenir-suisse.ch/35877/mythos-tiefsteuerland/>

<sup>4</sup> 1 412 millions pour le service de la dette / 31'536'000 sec.

PIB. Ce développement est réjouissant, car la baisse du service de la dette accroît la marge de manœuvre de l'Etat. Il s'agit donc de veiller à ce que la dette continue de baisser au lieu d'augmenter à nouveau.

Le frein à l'endettement est un instrument efficace pour contrôler les comportements dépensiers du Conseil fédéral et du Parlement. Grâce à lui, la croissance de la dette a été stoppée et la quote-part d'endettement a été réduite. L'UDC soutient donc sans réserve le maintien du frein à l'endettement.



## **2. Exigences de l'UDC**

### **2.1. Réduction immédiate et durable des dépenses de l'Etat**

Dans une société libérale comme celle de la Suisse l'Etat doit se concentrer sur ses tâches clés. Or, on constate depuis quelques années une évolution inverse: au lieu de se limiter à ses tâches essentielles définies dans la Constitution fédérale et de respecter le principe de la subsidiarité, l'Etat central ne cesse de s'étendre et de s'attribuer de nouvelles responsabilités. Cette expansion concurrence même parfois l'économie privée et affaiblit systématiquement la responsabilité individuelle des citoyennes et des citoyens.

Prenons par exemple l'Office fédéral de la santé publique (OFSP). Ce service s'érige depuis des années en apôtre de la morale et en éducateur des citoyens par ses campagnes HIV excentriques et provocantes, ses études plus que douteuses sur l'alcool et sur les saucisses ainsi que ses projets de loi diabolisant les fumeurs. Cet activisme est non seulement en opposition totale avec notre conception libérale de l'Etat et de la démocratie, mais il coûte de surcroît extrêmement cher aux contribuables: selon le plan financier de la Confédération, les dépenses de l'OFSP augmenteront de 100 millions de francs par an entre 2015 et 2019 pour atteindre 3,2 milliards de francs. Et cela bien que la politique de la santé soit en principe l'affaire des cantons.

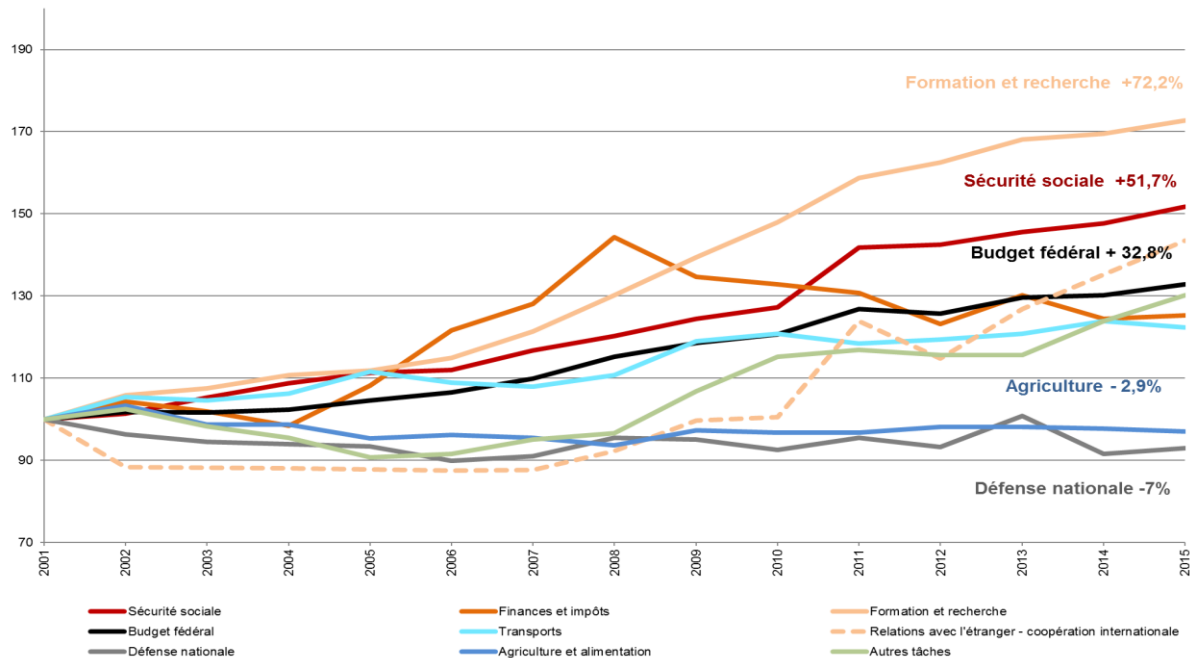
Compte tenu de ces excès régulateurs il n'est pas étonnant que le nombre de décrets fédéraux ne cesse d'augmenter depuis 1984 (plus de 120 nouvelles pages par semaine). Selon une étude réalisée par la société KPMG sur mandat de l'Union suisse des arts et métiers le coût annuel des régulations atteint quelque 60 milliards de francs par an, soit 10% du produit intérieur brut. Le Conseil fédéral estime à environ 10 milliards de francs par an le seul coût des régulations les plus importantes. Ces coûts chargent les entreprises et affectent leur compétitivité. Face à cette situation, l'UDC demande la présentation d'un projet de loi introduisant le système "one in, two out" pour les nouveaux décrets de la Confédération.

### **Exigences de l'UDC**

- Un budget fédéral 2017 sans déficit. Pour atteindre cet objectif, il faut encore tailler massivement dans les dépenses.
- Plafonner les dépenses fédérales au niveau du compte 2015.
- Renoncer à toute augmentation des impôts et redevances. Cela signifie que le compte doit être équilibré uniquement par des coupes dans les dépenses.
- Le Conseil fédéral doit immédiatement mettre en œuvre un réexamen des tâches de la Confédération, puis planifier l'abandon des tâches superflues. L'Etat fédéral doit se limiter à ses tâches clés. Il s'agit concrètement d'appliquer les interventions parlementaires pendantes Flückiger-Bäni ([15.4220](#) et [15.4221](#)).
- Ramener à long terme la quote-part fiscale de la Suisse (y compris tous les impôts et redevances) à moins de 30% (= niveau de 1990).
- L'introduction du principe "one in, two out" conformément à la motion Martullo [16.3543](#).
- Renoncer à des projets inutiles qui ont pour principal effet d'alourdir la bureaucratie et les coûts, par exemple, en suspendant plusieurs objets en cours d'examen (LSFin/LE-Fin, vignette électronique, loi fédérale sur l'aide financière à l'accueil extrafamilial des enfants, réforme de l'aide fédérale aux sports, etc.).
- Réduction des dépenses de l'OFSP au niveau du compte 2015 (= 2836 millions de francs).

### 2.1.1. Economiser dans les secteurs qui ont connu la plus forte croissance

Les dépenses pour les huit groupes de tâches de la Confédération (sécurité sociale, finances et impôts, transports, formation et recherche, défense nationale, relations avec l'étranger et coopération internationale, agriculture et alimentation, autres tâches) évoluent de manière différente. Ce développement est problématique, car les principaux facteurs augmentant les dépenses croissent au détriment des autres. Le tableau suivant illustre ce constat:



Développement des groupes de tâches de la Confédération 2001-2015. Dépenses indexées sur 2001 = 100. Source: econo-miesuisse

Ce graphique prouve à l'évidence que l'agriculture et la défense nationale ne peuvent pas être rendues responsables de la croissance rapide des dépenses publiques. Il casse également le mythe soigneusement entretenu par certains milieux selon lesquels on dépense toujours plus d'argent pour la défense et l'agriculture au détriment de la sécurité sociale et de la formation. **C'est le contraire qui est vrai!** La sécurité sociale (+51,7%) et la formation (+72,2%) croissent depuis 2001 au frais de l'agriculture (-2,9%) et de la défense nationale (-7%). Ce développement se poursuivra jusqu'en 2019.

Tâches	2001	2005	2010	2015	2001-2015
Relations avec l'étranger – coopération internationale	2'595	2'278	2'607	3'723	+43%
Formation et recherche	4'100	4'586	6'067	7'080	+73%
Sécurité sociale	14'498	16'137	18'454	21'998	+52%
Transports	6'805	7'591	8'225	8'323	+22%
Finances et impôts	7'613	8'242	10'111	9'533	+25%
Défense nationale	4'750	4'437	4'395	4'416	-7%
Agriculture et alimentation	3'777	3'599	3'651	3'666	-3%
Autres tâches	4'995	4'533	5'757	6'504	+30%
Total tâches	49'134	51'403	59'266	65'243	+33%

Dépenses nettes de la Confédération globales et par groupe de tâches. Source: Administration fédérale des finances

Compte tenu de ces chiffres l'UDC demande que l'on économise d'abord dans les domaines qui ont connu la plus forte croissance ces dernières années. En outre, la défense nationale doit être clairement priorisée face à l'évolution de la situation internationale en termes de sécurité. C'est en effet dans ce domaine que notre pays aura les plus lourds défis à relever en raison de la détérioration de la sécurité en Europe et des énormes flux migratoires qui déferlent sur notre continent.

Du point de vue de l'UDC, il est en particulier nécessaire de réduire sensiblement l'aide publique au développement (APD). Selon la définition de l'OCDE, l'APD comprend tous les flux financiers provenant du secteur public (Confédération, cantons, communes) et servant en priorité à encourager le développement économique et social des pays bénéficiaires. En 2015, l'APD de la Suisse s'est montée à 3,4 milliards de francs dont 3,34 milliards provenaient de la Confédération alors que les cantons et les communes y ont contribué à raison d'environ 55 millions de francs.<sup>5</sup> En 2010 l'APD atteignait 2,7 milliards de francs, si bien qu'elle a augmenté depuis de quelque 116 millions de francs par an. La Suisse dépense aujourd'hui presque autant d'argent pour l'aide au développement que pour son agriculture.

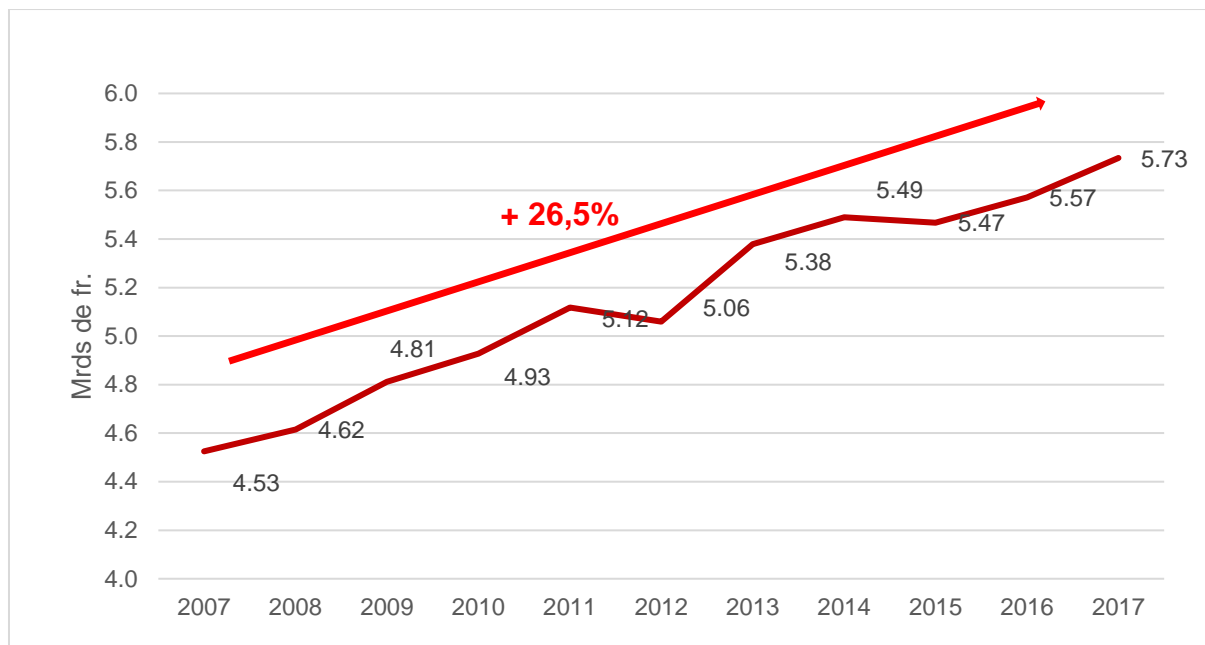
### Exigences de l'UDC

- L'enveloppe budgétaire 2014-2017 pour l'agriculture doit être maintenue. Elle correspond en fait à une authentique croissance zéro.
- Dès 2017, il faut mettre 5 milliards de francs par an à disposition du budget de l'armée.
- Toutes les mesures d'économie doivent absolument tenir compte du développement des dépenses durant les années précédentes. Il s'agit de tailler en premier lieu dans les secteurs qui ont connu la plus forte croissance dans le passé.
- Dans la prochaine enveloppe budgétaire (2021-2024) les crédits pour l'aide au développement doivent être ramenés de 11,1 milliards de francs actuellement à 9,5 milliards de francs.
- Les dépenses pour l'asile doivent être intégralement imputées à la quote-part APD. Les coûts supplémentaires dus à l'explosion de l'asile doivent être compensés dans l'aide au développement.
- Les versements pour l'aide au développement doivent être adaptés à la valeur actuelle du dollar US. L'aide au développement a en effet fortement profité des deux revalorisations du franc suisse de 2011 et 2015. Ces facteurs extraordinaires doivent être compensés.

<sup>5</sup> Source: [https://www.eda.admin.ch/deza/de/home/aktivitaeten\\_projekte/zahlen\\_und\\_statistiken.html](https://www.eda.admin.ch/deza/de/home/aktivitaeten_projekte/zahlen_und_statistiken.html)

### 2.1.2. Réduction de l'administration fédérale

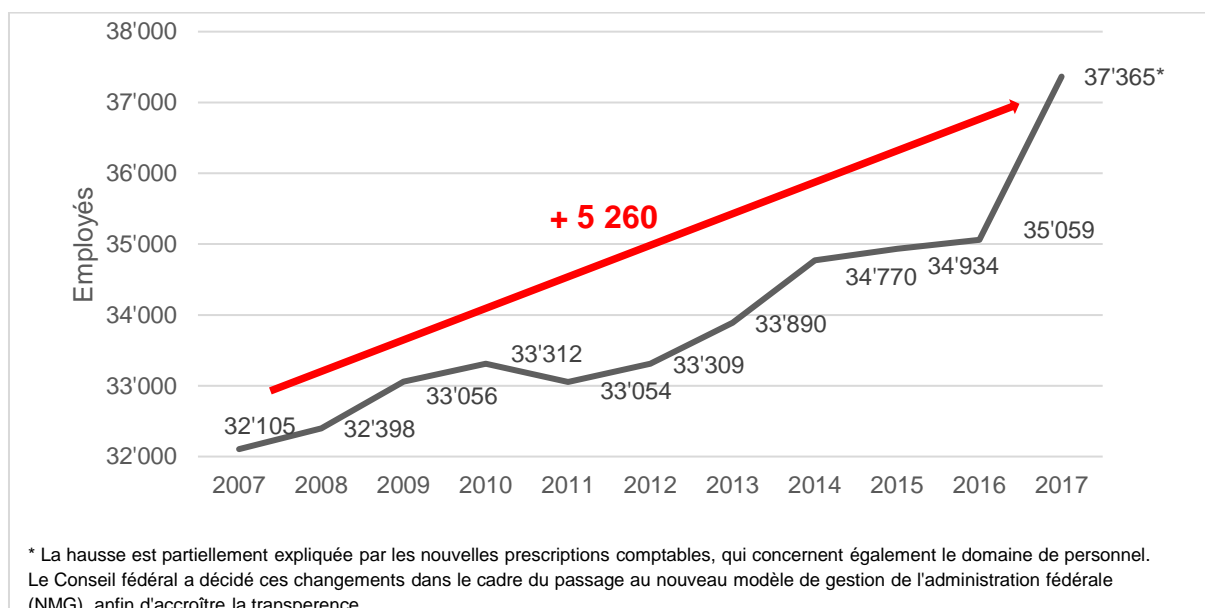
Alors que les **dépenses de personnel** de l'administration fédérale se montaient encore à 4,5 milliards de francs en 2007, elles atteindront 5,7 milliards de francs l'an prochain (2017). Du coup, les dépenses de la Confédération pour son personnel ont progressé de plus d'un quart (+26,5%) ou de 1,2 milliard de francs en l'espace de 10 ans.



Développement des dépenses de personnel de la Confédération 2007 – 2016. Source: Administration fédérale des finances.

L'**effectif du personnel** fédéral a également connu une croissance énorme au fil des années passées.

En 2007 la Confédération employait encore 32 105 personnes. Ce chiffre a augmenté de 2665 jusqu'en 2014 pour atteindre 34 770 employés. L'effectif du personnel de la Confédération a donc progressé de 8% alors que depuis l'introduction de la Nouvelle péréquation financière (RPT) en 2008 la Confédération n'a pas été chargée de nouvelles tâches importantes. Il est grand temps de corriger ce développement injustifié.



\* La hausse est partiellement expliquée par les nouvelles prescriptions comptables, qui concernent également le domaine de personnel. Le Conseil fédéral a décidé ces changements dans le cadre du passage au nouveau modèle de gestion de l'administration fédérale (NMG), afin d'accroître la transparence.

Croissance des emplois de la Confédération 2007 – 2015. Source: Département fédéral des finances DFF

L'UDC demande aussi depuis des années que la Confédération réduise le nombre de ses "**conseillers externes**" et diminue les dépenses pour des services d'entreprises externes. Les conseillers externes étant comptabilisés au titre des charges de biens et de services, leur nombre exact est difficile à déterminer. Une évaluation du Contrôle parlementaire de l'administration (CPA) a cependant révélé qu'entre 2012 et 2014 environ 11% des postes à plein temps de la Confédération étaient occupés par des collaborateurs externes. C'est dire que la Confédération employait en 2014 en plus de ses 34 770 fonctionnaires environ 3800 collaborateurs externes.

Il est particulièrement choquant du point de vue de l'UDC que les **coûts pour les conseillers externes** se soient développés parallèlement aux dépenses de personnel de la Confédération et qu'ils aient même connu ces dernières années une véritable explosion: durant la seule période de 2009 à 2016 ils ont augmenté de 63,6% (+299 millions de francs). Ces charges comprennent les dépenses pour des consultations, des travaux d'information, des coachings et des tâches informatiques.

2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
470 mio.	490 mio.	645 mio.	742 mio.	571 mio.	673 mio.	674 mio.	769 mio.

Paiements pour des services externes 2009-2012. Source: Administration fédérale des finances

### **L'UDC exige que les dépenses pour les services de conseillers externes soient au moins ramenées à leur niveau de 2009 (= 470 millions de francs)**

Des problèmes peuvent également être constatés au niveau des **indemnités** versées aux employés de la Confédération.

En 2015, le salaire brut moyen (salaire de base + indemnité de résidence, y compris les salaires des cadres) était de 121 533 francs dans l'administration fédérale contre 117 760 francs en moyenne en 2011. La hausse moyenne annuelle brute est donc 3773 francs ou de 0,8%<sup>6</sup>, soit sensiblement plus élevée que dans l'économie privée. En offrant des salaires largement supérieurs à la moyenne, l'administration fédérale concurrence de plus en plus l'économie privée. A cela s'ajoute le fait que les employés de la Confédération bénéficient de facto d'augmentations automatiques dans le cadre de la qualification annuelle. Actuellement environ 80% des employés se situent au niveau de qualification "bien" et ont donc droit à une augmentation salariale de 1 à 2%. Si 80% du personnel fédéral sont placés au niveau de qualification "bien", les charges de personnel de la Confédération augmentent chaque année de 91,7 millions de francs compte tenu du budget de personnel actuel de 5,73 milliards de francs. La mention "très bien" se traduit par une augmentation de salaire de 2,5 à 3%. Les travailleurs de l'économie privée n'osent même pas rêver de pareilles augmentations de salaire. **L'UDC exige donc une réforme du mode de qualification des employés de la Confédération.** Les employés particulièrement performants et travailleurs doivent certes être récompensés par une augmentation de salaire, mais le système actuel des augmentations de salaire automatiques doit définitivement être aboli.

La Confédération se montre aussi excessivement dépensière en matière de **prestations sociales**. Qu'il s'agisse du congé de paternité, du nombre de jours chômés ou des contributions à la caisse de pension, les fonctionnaires fédéraux ont affaire à un employeur fort généreux. A la différence des prestations des entreprises privées, ces avantages sont cependant financés par les contribuables.

<sup>6</sup> Source: reporting gestion du personnel 2014. URL: <http://www.news.admin.ch/NSBSubscriber/message/attachments/38694.pdf>.

Partant de ce qui précède, l'UDC réclame **la stricte adaptation du droit du personnel fédéral au Code des obligations**. Il ne faut pas que les salaires moyens – y compris les salaires des cadres – dépassent ceux de l'économie privée. Les prestations salariales de la Confédération sont particulièrement disproportionnées dans les catégories salariales supérieures et doivent donc absolument être adaptées au niveau usuel de la branche.

### Exigences de l'UDC

- Stabiliser l'effectif du personnel fédéral à 35 000 équivalents à plein temps conformément à la proposition approuvée par le Parlement ([15.3494](#)) et abaisser les dépenses de personnel de la Confédération à 4,4 milliards de francs par an.
- Ramener les dépenses pour les services de conseillers externes de la Confédération à leur niveau de 2009 (= 470 millions de francs).
- Adapter aussi largement que possible le droit du personnel fédéral aux dispositions correspondantes du Code des obligations. Le Conseil fédéral doit tenir compte de cette exigence dans sa prochaine "Stratégie du personnel de l'administration fédérale 2020-2023". Conséquences: en principe quatre semaines de vacances par an; les jours chômés payés doivent être limités aux jours fériés fixés par la loi; la norme est de 42 heures de travail par semaine (actuellement 41,5 h); les heures supplémentaires ne peuvent être notées que si elles ont été ordonnées; les allocations familiales doivent être ramenées au minimum légal (actuellement 4388 francs par an et par enfant); les contributions à la prévoyance professionnelle ne doivent pas dépasser le niveau usuel dans l'économie privée.
- Les salaires et les prestations sociales accordés au personnel de la Confédération doivent être réduits et adaptés à la pratique de l'économie privée.
- Le processus de qualification des employés de l'administration fédérale doit être révisé. L'UDC exige que la Confédération abandonne le système des augmentations de salaire quasi automatiques (actuellement pour quelque 80% des employés de la Confédération).

#### 2.1.3. Réduction des dépenses liées

La Constitution donne au Parlement la responsabilité du budget fédéral. Or, le Parlement perd de plus en plus la compétence de gérer l'argent des contribuables. En 2019, seul un tiers du budget de la Confédération sera directement à sa disposition.<sup>7</sup> Les deux tiers restants sont des dépenses dites liées dont l'affectation est définie à l'avance par des lois et des ordonnances. Il s'agit donc d'argent qui doit être obligatoirement dépensé.

Actuellement la Confédération dépense **un franc sur trois pour la sécurité sociale**. Presque la totalité de cette somme est affectée d'avance, par exemple pour la prévoyance vieillesse, la réduction des primes ou les prestations complémentaires. Un constat semblable vaut pour les transports où le taux d'affectation passera de 45% aujourd'hui à environ 75% en 2018. Les secteurs à dépenses liées croissent donc au détriment des domaines où les dépenses sont moins liées, en particulier l'agriculture et la défense où la proportion de dépenses liées n'est que de 3 à 10%.<sup>8</sup> Cette situation provoquera d'âpres luttes pour l'attribution des montants restants aux dépenses moins fortement liées.

<sup>7</sup> Source: Abkehr von finanzpolitischen Unsitten (Abandonner des mauvaises habitudes en politique financière). De Peter Grünenfelder, Avenir-Suisse. URL: <http://www.avenir-suisse.ch/59098/abkehr-von-finanzpolitischen-unsitten/>.

<sup>8</sup> Source: Abkehr von finanzpolitischen Unsitten (Abandonner des mauvaises habitudes en politique financière). De Peter Grünenfelder, Avenir-Suisse. URL: <http://www.avenir-suisse.ch/59098/abkehr-von-finanzpolitischen-unsitten/>.

## Exigence de l'UDC

- Le Conseil fédéral doit procéder à une analyse des dépenses liées et proposer différentes variantes pour les réduire. L'objectif doit être de ramener à long terme la part des dépenses liées dans le budget fédéral à moins de 50%. Plus la proportion de dépenses liées est importante, plus la marge de manœuvre du Parlement en politique financière est petite.

### 2.2. Ne pas assouplir le frein à l'endettement

Le Conseil fédéral a approuvé le budget 2017 de la Confédération lors de sa séance du 29 juin 2016. Il en résulte un déficit de financement de quelque 600 millions de francs. En raison de la croissance particulièrement forte des coûts consécutifs à l'immigration (+850 millions de francs), le Conseil fédéral comptabilise 400 millions de francs au titre de **dépenses extraordinaires**. Ce procédé est parfaitement contestable du point de vue politique: le gouvernement cherche en réalité à éluder le frein à l'endettement et s'engage de la sorte sur la voie de l'endettement public à l'image de l'UE. Mais malgré cette astuce comptable les finances fédérales plongeront dans les chiffres rouges à partir de 2018 (déficit de 1,4 à 3 milliards de francs).

Il est tout aussi inquiétant que le Conseil fédéral ait chargé durant cette même séance le DFF de **réexaminer les règles du frein à l'endettement** d'ici à la fin 2016. Dans le régime actuel, les éventuels excédents de recettes dans le compte fédéral ne peuvent être utilisés que pour la réduction de la dette. Le DFF a été mandaté de vérifier quelles modifications de lois sont nécessaires pour que les excédents de recettes puissent également être utilisés pour financer des dépenses générales. **L'UDC s'oppose catégoriquement à tout assouplissement des règles du frein à l'endettement qui imposent une saine discipline financière aux autorités fédérales. Elle exige que les éventuelles recettes excédentaires soient, comme jusqu'ici, affectées exclusivement à l'allègement de la dette.**

Depuis l'introduction du frein à l'endettement en 2003 les dettes brutes de la Confédération ont été réduites d'environ 20 milliards de francs, car les excédents positifs du compte d'Etat devaient obligatoirement servir à diminuer la dette. A l'initiative de l'UDC, la Commission des finances du Conseil national a décidé le 7 septembre 2016 de formuler une motion chargeant le Conseil fédéral de préciser le frein à l'endettement dans la loi de manière à ce qu'il soit impossible d'assouplir la réglementation actuellement en vigueur.

## Exigences de l'UDC

- Le frein à l'endettement ne doit être ni assoupli, ni éludé.  
→ Cela signifie concrètement que l'UDC refusera systématiquement toutes les propositions du Conseil fédéral et du Parlement tendant dans ce sens. De plus, l'UDC s'oppose avec vigueur à la comptabilisation de 400 millions de francs comme dépenses extraordinaires.
- Les excédents de recettes doivent être utilisés exclusivement pour la réduction des dettes publiques et non pas pour financer d'autres tâches.  
→ Dans ce domaine également, l'UDC combattra toutes les propositions contraires, qu'elles viennent du Parlement ou du Conseil fédéral.
- Le frein à l'endettement doit être précisé dans la loi de manière à ce qu'un assouplissement des dispositions en vigueur soit exclu.

### 2.3. Economiser dans l'administration et non pas sur le terrain et au détriment de la sécurité

Quand le Conseil fédéral se résout tout de même à économiser dans le domaine du personnel, il répartit les efforts d'économie d'une manière pour le moins contestable. Un exemple pour illustrer ce constat: plusieurs abandons de tâches sont planifiés au niveau de la douane civile dans le cadre du programme de stabilisation 2017-2019 en cours. Ainsi, il est notamment prévu de fermer 12 postes de douane et de ne plus desservir les postes de douane le samedi à l'exception de celui de l'aéroport de Zurich-Kloten. L'UDC s'oppose à la fermeture de ces postes de douane et à la suppression du service le samedi, car les formalités douanières seraient ainsi notablement compliquées pour de nombreuses entreprises et la compétitivité de celles-ci serait affectée.

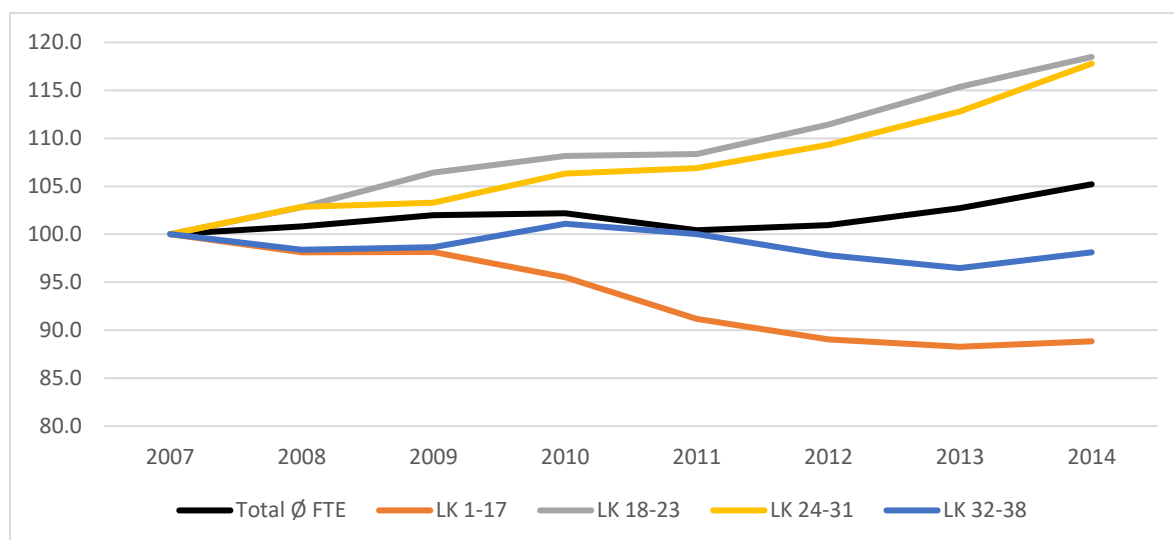
Le fait est pourtant bien connu: ce sont avant tout les centrales des administrations publiques – tout comme d'ailleurs celles des grandes entreprises privées – qui sont des sources d'inefficacité. Preuve en est que les restructurations de grandes entreprises se traduisent avant tout par des coupes dans l'administration centrale – d'autant plus que client ne se rend en général pas compte de mesures d'économie à ce niveau. On observe en outre dans l'économie privée que l'automatisation et la numérisation provoquent une augmentation de l'efficacité des administrations centrales. L'optimisation de processus et le recours à des moyens de communication modernes permettent même de réduire le personnel des administrations centrales. En des périodes de crise, voire de guerre, il est frappant de constater que les coupes portent en premier lieu sur les états-majors et les services administratifs sans que la qualité du travail sur le terrain n'en souffre réellement.<sup>9</sup> La conclusion pour la Confédération est évidente: il faut tailler en priorité dans les secrétariats généraux des départements, dans la Chancellerie fédérale et dans les commissions extraparlimentaires.

Au niveau des offices et des secrétariats d'Etat il faut prendre des **mesures concrètes pour réduire les éléments d'appui et les états-majors**. Les états-majors de direction, le secteur des affaires internationales, les services centraux, le domaine des communications, le travail médiatique, les campagnes et l'information ainsi que les services juridiques, de coordination, de projets et de stratégie recèlent un important potentiel de rationalisation. D'une manière générale, il s'agit surtout de réduire le nombre de mandats de conseillers, de postes de relations publiques et de communication ainsi que des états-majors qui travaillent en double par rapport à des services existant déjà dans les départements, dans les secrétariats généraux ou d'une manière générale à l'intérieur de l'administration fédérale.

Ces postes entrent généralement dans des catégories salariales élevées (en règle générale CS 20-31 avec des salaires variant entre 120 000 et 200 000 francs par an) et ils ne sont pas liés par des lois. On constate de surcroît que ce sont précisément ces postes qui ont bénéficié ces dernières années d'augmentations de salaire disproportionnées par rapport aux autres catégories salariales (cf. graphique).

<sup>9</sup> Source: <http://www.economist.com/node/14116121>





Développement du nombre de postes selon les catégories salariales (indexé). Source: EPA

Nous estimons par ailleurs qu'il est **urgent d'intervenir** à l'Office fédéral de la statistique (OFS) qui a littéralement été boursouflé au fil des années passées. En 2004, le budget de l'OFS se montait encore à 93 millions de francs. 10 ans plus tard, il a presque doublé pour atteindre 164 millions. Une réduction de ce budget aurait aussi l'effet utile qu'une grande partie des statistiques soient supprimées et limitées au strict nécessaire. Les contribuables et les entreprises y gagneraient beaucoup.

Des économies notables sont également possibles dans les activités de **relations publiques**. L'interpellation (15.3324) du conseiller national Amstutz a révélé que plus de 80 millions de francs sont dépensés dans ce secteur chaque année. Plus de 300 personnes sont exclusivement chargées de tâches de communication.<sup>10</sup> La centralisation de ces tâches ouvrirait un important potentiel d'économie. L'UDC exige de surcroît que la Confédération revoie et redéfinisse clairement quel genre de communication entre effectivement dans sa compétence et quel autre n'y entre pas. L'UDC songe à titre d'exemple aux activités aussi douteuses qu'inutiles de la Chancellerie fédérale sur le réseau Youtube.<sup>11</sup>

### Exigences de l'UDC

- Stopper l'augmentation du nombre d'employés de la Confédération des catégories salariales supérieures.
- Ne pas procéder à des économies unilatérales au détriment des services sur le terrain et de la sécurité. La première chose à faire, c'est de tailler dans une administration centrale hypertrophiée. Des réductions de personnel s'imposent surtout dans les états-majors pléthoriques des départements et offices fédéraux. Ces services doivent être systématiquement élagués.
- Réduire les dépenses de l'OFS de 82 millions de francs; application de l'intervention parlementaire [15.3843](#).
- Réduction de moitié des dépenses pour les relations publiques afin de les ramener à 40,2 millions de francs.

<sup>10</sup> 15.3324 Interpellation Amstutz – dépenses de la Confédération pour les relations publiques; <https://www.parlament.ch/de/ratsbetrieb/suche-curia-vista/geschaefte?AffairId=20153324>.

<sup>11</sup> Voir interpellation Mörgeli (15.3460) – activités Youtube de la Confédération; <https://www.parlament.ch/de/ratsbetrieb/suche-curia-vista/geschaefte?AffairId=20153460>

#### **2.4. Budgétiser sur la base d'hypothèses réalistes concernant le renchérissement**

Pour la majorité des dépenses faiblement liées de la Confédération – notamment dans les domaines de la formation et de la recherche, de la coopération internationale, de la culture et des loisirs, de l'environnement et de l'aménagement du territoire, de l'économie, des dépenses de biens et d'exploitation ainsi que des investissements de l'administration – les montants prévus pour une certaine période (généralement quatre ans) reposent sur des estimations du renchérissement. Le développement effectif des prix pouvant s'écarter de cette hypothèse, des "crédits résiduels" non voulus peuvent se produire si l'inflation est plus basse que prévue. L'UDC est d'avis que les corrections du taux de renchérissement ne doivent pas seulement être effectuées après coup (donc en règle générale tous les 4 ans), mais qu'il faut donner au Parlement la possibilité de réagir rapidement en fonction de pronostics actualisés.

L'UDC estime de surcroît que l'introduction d'un frein aux dépenses doit être examinée dans les années à venir en raison des importants déficits structurels pronostiqués. Ce dispositif doit être conçu de manière à ce que la croissance des dépenses de la Confédération soit toujours inférieure au renchérissement. Cela signifie aussi qu'en cas de baisse de l'indice des prix, les dépenses de la Confédération doivent elles aussi décroître.

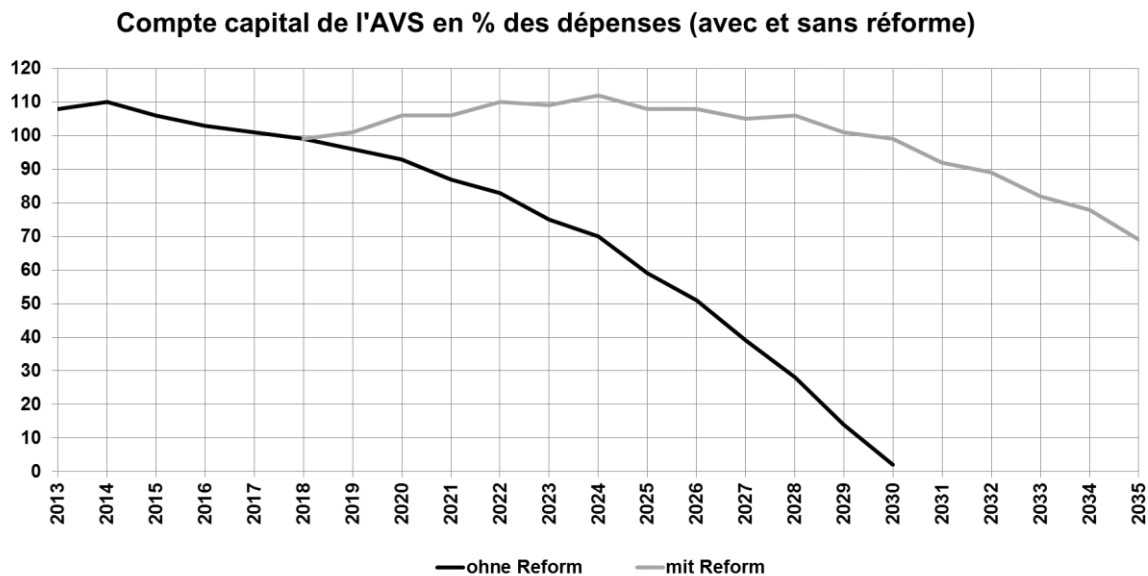
#### **Exigences de l'UDC**

- Les estimations du renchérissement doivent être régulièrement vérifiées et adaptées pour les enveloppes budgétaires portant sur plusieurs années. L'ordonnance sur le budget financier sera donc complétée en ce sens que le Conseil fédéral doit examiner la nécessité d'une correction des crédits budgétés si la différence entre le renchérissement estimé et le renchérissement effectif dépasse 1 point-%. On évite ainsi d'onéreux automatismes.
- Alors que le renchérissement entre 2001 et 2015 est tombé à -2%, les dépenses de l'Etat ont progressé durant la même période de 62,3 à 65,2 milliards de francs. C'est une raison suffisante pour examiner l'opportunité d'un frein aux dépenses. La croissance des dépenses fédérales ne doit pas dépasser le taux d'inflation.
- En cas de renchérissement négatif, il faut aussi admettre l'éventualité d'une croissance négative des dépenses de la Confédération.

#### **2.5. Les problèmes structurels de notre système de rente doivent être résolus**

Alors qu'il existe au niveau fédéral et cantonal presque partout des freins à l'endettement pour garantir la stabilité des ménages publics, tel n'est pas le cas pour les grandes assurances sociales publiques, soit en particulier pour l'assurance-vieillesse et survivants (AVS) et l'assurance-invalidité (AI). L'AI affiche aujourd'hui déjà une dette d'environ un milliard de francs alors que le compte-capital de l'AVS sera épuisé en 2030 faute d'une réforme.

Le projet Prévoyance vieillesse 2020 (réforme de l'AVS), qui sera probablement soumis au souverain l'année prochaine, ne permettra pas de résoudre les problèmes structurels de l'AVS. Il aura uniquement pour effet de retarder l'épuisement du capital de l'assurance.



La réforme Prévoyance vieillesse 2020 ne résout pas les problèmes de financement de l'AVS, mais les reporte à plus tard. Source: Office fédéral des assurances sociales (2015)

L'UDC s'engage avec détermination pour le maintien du niveau des rentes. Cependant, pour résoudre durablement les problèmes de financement de l'AVS, il faut aussi réviser plus à fond la loi fédérale sur la prévoyance professionnelle vieillesse, survivants et invalidité (LPP).

### Exigences de l'UDC

- La croissance des dépenses dans le domaine de la sécurité sociale doit être freinée et les problèmes structurels doivent être résolus afin de rétablir un système équitable pour toutes les générations dans la prévoyance vieillesse.
- Il est exclu d'accroître les prestations des assurances sociales aussi longtemps que les problèmes structurels de ces institutions n'ont pas été résolus.
- Un "mécanisme d'intervention" dans l'AVS doit être introduit. Sur la base d'une telle réglementation basée sur la situation réelle, l'âge de la retraite serait automatiquement relevé si le capital du fonds tombe en dessous d'un certain niveau. Ce mécanisme d'intervention agirait comme une sorte de frein à l'endettement et contribuerait à dépolitiser le système des rentes. Cette proposition de l'UDC<sup>12</sup> a été soutenue par la majorité du Conseil national lors du débat sur le projet Prévoyance vieillesse 2020.
- Le système des rentes doit être dépolitisé. Il faut donc biffer le taux de conversion minimal et le taux d'intérêt minimal inscrits dans la LPP. Une motion dans ce sens déposée par la CSSS-CN (16.3350) a obtenu une majorité au Conseil national.
- Le taux de conversion minimal de la loi sur la prévoyance professionnelle doit être ramené de 6,8 à 6%.
- Adapter l'âge de la retraite des femmes à celui des hommes, donc à 65 ans, une mesure qu'il aurait fallu prendre depuis longtemps.

<sup>12</sup> Si le fonds AVS tombe en dessous de 80% d'une dépense annuelle, le Conseil fédéral augmente l'âge de référence par année civile de 6 mois, voire au maximum de 24 mois. Si le fonds AVS tombe en dessous de 100% d'une dépense annuelle avec un âge de référence de 67 ans et si une poursuite de la baisse s'annonce pour les trois années à venir, le Conseil fédéral est mandaté de soumettre en l'espace d'un an à l'Assemblée fédérale un projet de révision agissant sur les dépenses et stabilisant durablement le fonds AVS à au moins 100% d'une dépense annuelle.

## **2.6. Le Conseil fédéral et le Parlement doivent être placés en face de leurs responsabilités**

Voter UDC, c'est choisir une politique financière de droite. L'UDC s'engage systématiquement et sans compromis pour une politique financière de droite. Cela signifie concrètement que l'UDC veille à ce que l'Etat ne dépense pas plus qu'il encaisse et que la dette publique soit réduite jusqu'à zéro. Contrairement aux autres partis, l'UDC est d'avis qu'un programme de réduction des coûts doit impliquer une baisse réelle des dépenses. La réalité est cependant que nombre de députés prétendument de droite, notamment ceux du PDC, votent toujours à gauche dans les questions de politique financière, donc pour une augmentation des dépenses.

### **1<sup>re</sup> exemple – la gauche et le PDC ne veulent pas réduire les contributions aux groupes**

L'initiative parlementaire [14.412](#) exigeait que les contributions aux groupes parlementaires soient à l'avenir fixées en fonction des décisions budgétaires annuelles du Parlement. L'objectif visé par cette proposition de l'UDC était que les secrétariats des groupes apportent une contribution solidaire à l'assainissement des finances fédérales. Elle a été refusée par la gauche et le PDC.

### **2<sup>e</sup> exemple – le PDC combat le gel des engagements de l'administration fédérale**

La Commission des finances du Conseil national a déposé une motion réclamant que, compte tenu de la situation précaire des finances fédérales, le nombre d'emplois administratifs de la Confédération soit limité à 35 000 équivalents à plein-temps. Bien que cette mesure n'eût supprimé aucun poste de travail, le PDC s'y est opposé. Grâce à l'UDC et au PLR, la motion à tout même passé la rampe du Conseil national malgré l'opposition du centre-gauche.

### **3<sup>e</sup> exemple – le PLR et le PDC empêchent des coupes dans l'aide au développement**

Atteignant quelque 3,2 milliards de francs par année, l'aide au développement est devenue au fil des ans une des principales positions de dépenses de la Confédération. L'UDC a donc proposé une coupe de 230 millions de francs par an. Le PDC et le PLR ont refusé de soutenir ce projet. Quelques éléments du PDC voulaient même, comme la gauche, augmenter l'aide au développement.

### **Exigences de l'UDC**

- Les représentants du PDC, du PLR et de l'UDC devraient profiter de leur majorité au Parlement pour imposer une politique financière rigoureuse. En clair, cela signifie que la Confédération ne doit pas dépenser plus d'argent qu'elle en reçoit.
- Le Conseil fédéral doit revenir à une politique financière de droite. Il s'agit de profiter des nouveaux rapports de force au gouvernement et de la présence de cinq conseillers fédéraux des partis de droite pour imposer une plus grande discipline financière.

### 3. Reproches et faits réels

#### **L'UDC veut restreindre le service public et étrangler l'Etat par des économies**

**Reproche:** l'UDC pratique une véritable politique d'austérité; elle veut restreindre le service public et étrangler l'Etat par des économies.

**La réalité:** jamais un Etat n'a été détruit parce qu'il aurait prétendument trop économisé. Le risque est bien plus que l'Etat s'effondre sous le poids d'une dette excessive parce qu'il ne sait pas contrôler ses dépenses.

L'UDC soutient aussi bien le principe d'un Etat svelte et performant que le service public dans les domaines où il est réellement nécessaire. La réalité est cependant que l'Etat se donne de plus en plus de tâches sans aucune nécessité. Cet activisme du gouvernement pousse les dépenses fédérales à la hausse, multiplie les réglementations (chaque fonctionnaire supplémentaire est un régulateur supplémentaire) et conduit vers un Etat fédéral qui, grâce à ses moyens financiers énormes (payés par les contribuables), évince les acteurs privés du marché (un exemple parmi d'autres: Météo Suisse).

Aujourd'hui nous sommes arrivés à une situation où les nombreuses prestations supplémentaires de l'Etat ne peuvent être financées que moyennant des augmentations des impôts et redevances. Voilà pourquoi la quote-part fiscale de la Suisse a si fortement augmenté et dépasse aujourd'hui la moyenne de l'OCDE.

#### **L'UDC veut économiser partout, sauf dans l'armée et dans l'agriculture**

**Reproche:** l'UDC intervient très vite quand il s'agit de réduire les dépenses générales de l'Etat. En revanche, si les coupes concernent l'agriculture et/ou la défense nationale, les élus UDC oublient rapidement leurs grands principes. Lors du débat sur le programme de stabilisation 2015-2019, l'UDC a été critiquée parce qu'elle voulait exclure uniquement l'agriculture des mesures d'économie prévues.

**La réalité:** l'UDC ne s'oppose pas par principe à des mesures d'économie dans l'agriculture et la défense nationale, mais elle estime que les coupes doivent en premier lieu porter sur les domaines qui ont connu la plus forte croissance des dépenses durant les années écoulées (cf. tableau p. 10). Le fait est que le secteur agricole est le seul à subir de réelles coupes dans le programme de stabilisation en cours. Voir tableau ci-dessous.

<i>En millions de francs</i>	<b>B 2015 (AF)</b>	<b>B 2016 (message)</b>	<b>PFL 2017</b>	<b>PFL 2018</b>	<b>PFL 2019</b>	<b>ØTC 15/19</b>
<b>Total des dépenses</b>	<b>67 116</b>	<b>67 134</b>	<b>69 416</b>	<b>72 298</b>	<b>74 719</b>	<b>2,7 %</b>
Conditions institutionnelles et financières	2744	2745	2671	2711	2727	- 0,2 %
Ordre et sécurité publique	1119	1123	1166	1183	1183	1,4 %
Relations avec l'étranger – coopération internationale	3702	3616	3506	3580	3654	- 0,3 %
Défense nationale	4710	4733	4789	4898	4998	1,5 %
Formation et recherche	7357	7357	7559	7731	7939	1,9 %
Culture et loisirs	507	539	538	544	545	1,8 %
Santé	234	241	249	248	252	1,9 %
Prévoyance sociale	22 367	22 442	23 245	23 890	24 440	2,2 %
<i>dont assurance-vieillesse</i>	<i>11 078</i>	<i>11 127</i>	<i>11 306</i>	<i>12 721<sup>1</sup></i>	<i>13 303</i>	<i>4,7 %</i>
<i>dont assurance-invalidité</i>	<i>5160</i>	<i>4853</i>	<i>4928</i>	<i>4006<sup>1</sup></i>	<i>3858</i>	<i>- 7,0 %</i>
<i>dont migration</i>	<i>1285</i>	<i>1473</i>	<i>1792</i>	<i>1955</i>	<i>1911</i>	<i>10,4 %</i>
<i>Autres</i>	<i>4844</i>	<i>4989</i>	<i>5219</i>	<i>5208</i>	<i>5368</i>	<i>2,6 %</i>
Trafic	8542	9231 <sup>2</sup>	9198	10 866 <sup>3</sup>	10 838	6,1 %
Environnement et aménagement du territoire	1459	1470	1654 <sup>4</sup>	1583	1551	1,5 %
<b>Agriculture et alimentation</b>	<b>3683</b>	<b>3611</b>	<b>3540</b>	<b>3523</b>	<b>3514</b>	<b>- 1,2 %</b>
Economie	740	712	1592 <sup>5</sup>	1593	2059	29,2 %
Finances et impôts	9951	9314	9708	9950	11 020 <sup>6</sup>	2,6 %

Dans le programme d'économies en cours on ne fait des économies réelles que dans le domaine agricole alors que les autres dépenses augmentent en moyenne de 2,7% par an (source:

<http://www.news.admin.ch/NSBSubscriber/message/attachments/41987.pdf>)

Dans sa [réponse à la procédure de consultation](#) l'UDC a indiqué qu'elle souhaitait maintenir les dépenses pour l'agriculture à leur niveau de 2015, ce qui équivaut à une authentique croissance zéro. Elle assume donc aussi ses responsabilités dans le domaine délicat de l'approvisionnement alimentaire du pays. Dans tous les autres secteurs, les dépenses ne resteront pas stables, mais augmenteront en moyenne de 2,7%.

#### **L'UDC veut surtout économiser dans la formation**

**Reproche:** la formation est la cible préférée des efforts d'économie de l'UDC. Les élus UDC proposent de véritables "coupes claires" dans l'instruction publique.

**Réalité:** d'une manière générale il faut bien admettre qu'une augmentation des crédits pour la formation ne signifie pas automatiquement une amélioration de la qualité de la formation. En outre, l'UDC s'engage en politique fédérale pour un équilibrage des dépenses dans la formation tertiaire. Comme l'illustre le tableau de la page 6, les dépenses<sup>13</sup> pour le seul secteur universitaire ont presque doublé depuis 1990. Il s'agit en fait du poste de dépenses ayant connu la deuxième plus forte croissance de tous les domaines du budget fédéral.

Compte tenu des découverts qui s'annoncent dans le budget fédéral, le Conseil fédéral a proposé deux programmes de réduction des coûts. Dans sa [prise de position](#) l'UDC a annoncé qu'elle s'engagerait pour que les dépenses de formation soient gelées à leur niveau de 2015, ce qui correspondrait à une croissance zéro pour les années à venir. Il n'est donc pas question de faire des économies, c'est-à-dire de réduire les dépenses par rapport à la période précédente, dans ce domaine.

#### **L'UDC veut réduire les rentes**

**Reproche:** l'UDC soutient volontiers des propositions de tailler dans les avoirs de prévoyance vieillesse économisés par les rentiers.

**Réalité:** l'augmentation constante de l'espérance de vie exige une adaptation de la prévoyance vieillesse. Les mesures à prendre ne doivent cependant pas provoquer une baisse du niveau des rentes. Mais il serait tout aussi faux d'augmenter les rentes compte tenu des problèmes financiers qui s'annoncent pour l'AVS. L'augmentation des rentes AVS proposée par le Conseil des Etats pour compenser la perte due à la baisse du taux de conversion dans le deuxième pilier n'est donc pas acceptable. En outre, ce dangereux mélange des deux principaux piliers de la prévoyance vieillesse profiterait à tous les rentiers AVS alors qu'ils ne sont pas tous touchés par la baisse du taux de conversion dans la LPP. En effet, tous les rentiers AVS n'ont pas cotisé parallèlement à une caisse de pension professionnelle pour en retirer une rente. L'UDC a donc soutenu la solution du Conseil national qui compense la baisse du taux de conversion à l'intérieur de la prévoyance professionnelle.

#### **L'UDC fait passer les petits à la caisse alors qu'elle fait des cadeaux fiscaux par milliards aux sociétés internationales**

**Reproche:** dans le cadre de la 3<sup>e</sup> réforme de l'imposition des entreprises l'UDC veut faire des cadeaux fiscaux par milliards aux sociétés multinationales. La facture finale de cette opération devra être payée par les citoyens normaux.

**Réalité:** le mode d'imposition suisse des entreprises est attractif en comparaison internationale et il est fort rentable pour l'Etat. Avec leur contribution fiscale d'environ 3,2 milliards de francs par an, les sociétés imposées spécialement assurent presque la moitié des recettes de la Confédération au titre de l'imposition des bénéficiaires. Et c'est sans compter avec les milliers d'emplois qu'offrent ces entreprises en Suisse. Environ 24 000 entreprises ayant 135 000 à

<sup>13</sup> Ce montant ne comprend pas les dépenses des cantons pour la formation, soit 23,5 milliards de francs en 2013.

175 000 employés sont actuellement soumises à un mode d'imposition spécial. Or, les énormes recettes fiscales produites par ces sociétés et leurs nombreux emplois seraient sérieusement menacés par une détérioration du climat fiscal en Suisse. Ces sociétés rejoindraient tout simplement un pays leur offrant des conditions d'imposition plus avantageuses. La perte fiscale qui en résulterait devrait comme de coutume être compensée par les contribuables.

En d'autres termes, la 3<sup>e</sup> réforme de l'imposition des entreprises est nécessaire pour éviter que les citoyennes et citoyens doivent combler la lacune fiscale résultant d'un départ de sociétés étrangères.

La 3<sup>e</sup> réforme de l'imposition des entreprises repose sur un compromis typiquement suisse. Les grands groupes industriels auront certes à payer des impôts plus élevés, mais des allègements fiscaux profitent notamment aux petites et moyennes entreprises. Toutes les parties concernées devront avaler quelques couleuvres, mais les intérêts des entreprises familiales ont été pris en compte. Alliée traditionnelle des arts et métiers, l'UDC soutient donc cette réforme.

#### **4. Les principes de l'UDC en politique financière**

L'UDC s'engage pour

- une politique des dépenses modérée au niveau fédéral; l'Etat ne doit pas dépenser plus d'argent qu'il en encaisse.
- pour un budget fédéral 2017 sans déficit. Cet objectif ne peut être atteint que moyennant des réductions supplémentaires des dépenses.
- une réduction des dépenses fédérales au niveau du compte 2015 au maximum.
- une baisse du fardeau des impôts et redevances. L'UDC se bat aussi bien contre des hausses des impôts que contre une extension des impôts existants à de nouveaux domaines.
- une réduction à long terme de la quote-part fiscale de la Suisse (y compris tous les impôts et toutes les redevances) en dessous de 30% (= niveau de 1990).
- une réduction des dépenses en priorité dans les domaines qui ont connu la plus forte croissance durant les années écoulées.
- la stabilisation de l'effectif du personnel fédéral à 35 000 équivalents à temps complet, l'abaissement des dépenses de personnel de la Confédération à 4,4 milliards de francs ainsi que la réduction des prestations de conseillers externes de la Confédération au maximum au niveau de 2009 (= 470 millions de francs).
- une adaptation aussi large que possible du droit du personnel fédéral aux dispositions du Code des obligations.
- une analyse des dépenses liées avec l'objectif de réduire celles-ci d'ici à 2022 d'au moins 5 point-% afin de les ramener à 50% au maximum des dépenses totales de l'Etat.
- un frein à l'endettement efficace dont l'effet disciplinant n'est ni affaibli, ni éludé par des astuces comptables.
- l'utilisation des excédents structurels à des fins de réduction de la dette publique.
- pour des mesures d'économie au niveau du personnel fédéral, à commencer par la tête hydrocéphale que constitue l'administration centrale, et non pas dans les services de terrain et au détriment de la sécurité. Des économies de personnel peuvent notamment être faites dans les états-majors pléthoriques des départements et des offices fédéraux. Ces services doivent être systématiquement élagués.
- un Etat qui en aucun cas ne croît plus rapidement que le renchérissement. En cas de renchérissement négatif, l'UDC exige que les dépenses de l'Etat soient réduites dans la même mesure.
- la solution des problèmes structurels qui affectent notre système des rentes.
- la création d'alliances avec le PDC et le PLR afin d'imposer une politique financière de droite.